

Van: Le CRISP <ne-pas-repondre=crisp.be@mail52.atl51.rsgsv.net> namens Le CRISP <ne-pas-repondre@crisp.be>
Verzonden: dinsdag 25 augustus 2015 14:41
Aan: Nieuwsarchief
Onderwerp: L'action du FDF dans les Régions et Communautés (1971-2014)

25 août 2015

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#).

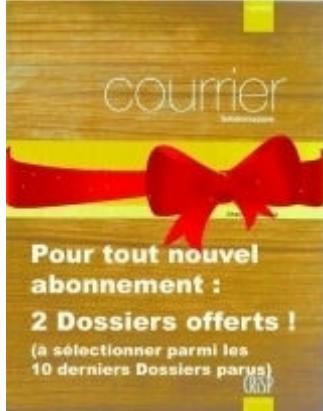
CRISP Centre de recherche et d'information socio-politiques

Nouveaux Courriers hebdomadaires

L'action du FDF dans les Régions et Communautés (1971-2014)

Depuis sa création, le FDF poursuit un triple objectif au plan institutionnel : assurer la solidarité entre Wallons et Bruxellois francophones, garantir les droits linguistiques des francophones de Flandre (en particulier dans la périphérie) et bâtir une Région bruxelloise forte (avec si possible un territoire élargi). Pour promouvoir ses idées, le FDF a porté son combat non seulement sur le terrain communal et national, mais également dans les Régions et les Communautés.

Le présent *Courrier hebdomadaire* retrace les principales lignes de force de l'action du FDF dans les organes des entités fédérées où il a été présent au cours des cinquante dernières années : le Parlement de la Communauté française, le Parlement flamand et les institutions bruxelloises. Quel rôle le FDF a-t-il joué à la Communauté française ? Quelle a été l'action de son député au Parlement flamand ? Comment s'est articulée la lutte du parti pour l'institutionnalisation d'une Région bruxelloise et, une fois celle-ci créée en 1989, dans quelle mesure y a-t-il appliqué son programme ? Le FDF a-t-il réussi à dépasser son image de parti focalisé sur les thématiques linguistiques pour se positionner en mouvement « urbain et culturel » se définissant comme « réformateur social » ? L'attention se porte sur la pratique du parti



[Courrier hebdomadaire](#)
[Abonnement](#)
[40 numéros par an](#)
[Version papier et électronique](#)

tant agissant seul qu'évoluant en partenariat avec le Rassemblement wallon ou, plus récemment, avec les libéraux.

Cette étude est divisée en deux tomes. Le premier est consacré à l'action des élus FDF au Parlement de la Communauté française et au Parlement flamand, assemblées dans lesquelles le parti est présent sans discontinuer depuis respectivement 1971 et 1981.

Le second est relatif à l'action, depuis 1989, des mandataires du FDF (parlementaires, ministres et secrétaires d'État) dans les institutions bruxelloises – Région de Bruxelles-Capitale, COCOF et COCOM.

I. Parlement de la Communauté française et Parlement flamand

Courrier hebdomadaire n° 2258-2259,
par C. Lanneau, 60 p., 2015

➤ COMMANDER EN LIGNE



Pour la Belgique, vous ne payez rien lors de la commande. Vous nous réglez par virement bancaire dans les 30 jours après la réception.

II. Institutions bruxelloises

Courrier hebdomadaire n° 2260-2261,
par C. Lanneau, 61 p., 2015

➤ COMMANDER EN LIGNE



Pour la Belgique, vous ne payez rien lors de la commande. Vous nous réglez par virement bancaire dans les 30 jours après la réception.

Copyright © 2015 CRISP | Information, Tous droits réservés.

Vous recevez cette lettre d'information car vous êtes inscrit(e) à la liste de diffusion du CRISP.

Notre adresse postale :

CRISP
Place Quetelet 1A
Saint-Josse-ten-Noode 1210
Belgique

[Se désinscrire](#) | [Modifier ses informations](#)

--
This message has been scanned for viruses and dangerous content by

[Amsab-ISG](#), and is believed to be clean.
[Click here to report this message as spam.](#)